

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 25473**

Intitulé

Créateur(trice) textile

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Institut de développement des arts appliqués (IDAA) - LISAA Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

241n Création textile

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Créateur(trice) textile intervient en amont du travail du styliste. Il conçoit ou crée des textures, des gammes de motifs ou des illustrations qui apparaissent sur les tissus des vêtements, des accessoires, ou d'imprimés destinés à l'environnement textile pour l'univers de la maison du linge de maison, le papier peint...

Avant de démarrer la phase de conception, il est nécessaire au designer textile d'analyser de près les produits et les marchés existants. Le designer textile doit être au fait des tendances artistiques et des statistiques liées à la consommation des produits textiles. L'analyse de la concurrence nationale et internationale est primordiale dans ce métier. Enfin, la connaissance des résultats des collections précédentes est également très utile au designer textile pour démarrer la création d'une nouvelle collection (création de modèles, plan de collection, produits phares,...).

Le Créateur(trice) textile a ensuite en charge la gestion de la collection (étapes, calendrier, rétroplanning,...). Il s'occupe également de la validation et du lancement des prototypes jusqu'à leur mise en fabrication.

Il suit et participe à la mise en œuvre de la collection en liaison avec les services marketing et/ou les achats d'une entreprise. Enfin, il s'occupe de la veille et de la recherche technologique et créative, il est à l'affût des nouvelles matières et des nouveaux procédés technologiques.

Les capacités attestées :

Analyser et définir le positionnement d'une Collection d'imprimés (motifs textiles) pour le Prêt-à-Porter, Créateur ou environnement maison.

Enquêter et définir le positionnement d'une marque pour le secteur de la mode : Femme, Homme, Enfant, Accessoires, Environnement maison

Concevoir une Collection d'imprimés (motifs textiles) pour le Prêt-à-Porter, Créateur ou environnement maison.

Concevoir Collection d'imprimés (motifs textiles) pour le Prêt-à-Porter, Créateur ou environnement maison (environnement, revêtement textile pour du mobilier ou revêtement textile sol et mur, cosmétique, textiles techniques pour l'industrie). Secteurs : Prêt-à-Porter Femme, Homme, Enfant, Créateurs Femme, Homme, Enfant Environnement maison.

Concevoir une collection d'imprimés et de coordonnés textiles

Concevoir une collection d'imprimés et de coordonnés textiles pour un secteur Mode ou Textile maison (Environnement et revêtement textile pour du mobilier ou revêtement textile sol et mur, cosmétique, textiles techniques pour l'industrie).

Communiquer sur une Collection d'imprimés (motifs textiles) pour le Prêt-à-Porter, Créateur ou environnement maison.

Identité visuelle: Communiquer sur l'image de marque de la collection.

Image et communication dans la mode : Développement d'outils numériques : composite de collection, catalogue photos

Décliner une action de communication sur différents supports et procédures : Plan media, Salons, Show-room, Défilés.

Réaliser une collection d'imprimés (motifs textiles) pour le Prêt-à-Porter, Créateur ou environnement maison.

Réalisation d'une collection de produits de Mode (vêtements) et d'une collection d'imprimés et de coordonnés textiles pour un secteur Mode ou Textile maison (Environnement et revêtement textile pour du mobilier ou revêtement textile sol et mur, cosmétique, textiles techniques pour l'industrie).

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Prêt-à-Porter Femme, Homme, Enfant, Créateurs Femme, Homme, Enfant, Textile maison.

Créateur/trice en art textile et impression

Créateur/trice infographie textile

Créateur/trice textile

Styliste photo

Styliste textile

Styliste accessoires

Illustrateur/trice de mode

Créateur/trice ou designer textile

Patronnier/ère gradeur

Photographe de mode

Codes des fiches ROME les plus proches :

B1805 : Stylisme

L1502 : Costume et Habillage spectacle

H1205 : Études - modèles en industrie des matériaux souples

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

A l'issue du parcours de formation, la certification, s'effectue au travers de 6 éléments :

1 Exercices pratiques et dossiers de design textile (travail continu)

Stylisme (commun aux deux options)

- Conception et réalisation de projets de collections personnelles, conception de plan de collection, déclinaison sur des produits diversifiés.
- Création de cahiers de tendances
- Réalisation de silhouettes, dessins techniques.

Option Design Textile

- Présentation d'une collection personnelle mixant style et textile allant du cahier d'idées avec dossier, à la réalisation en sérigraphie
- Réalisation de collections de motifs textiles pour la mode ou l'ameublement : création de classeurs d'échantillons textiles contenant des chaînes et trames, des mailles et tissu, des matières technologiques, spécifications techniques des différents supports textiles, broderies, tissages.

2 - Rendu étude de marque (positionnement et communication)

Présentation devant ses pairs d'un écrit (synthétique en 10 à 15 lignes et dactylographié) et un visuel (dessins, croquis, photos, échantillons de tissus et de couleurs, tableaux de positionnement) en lien avec les 8 étapes suivantes : Tableau de positionnement, implantation géographique, historique de la marque, le style/état d'esprit/matières/prix, la clientèle/l'image de marque, diffusion de la marque/conception et fabrication, mots clés, positionnement

3 - Rendu de Mini- jury

Présentation orale semestrielle de 25 minutes devant un jury de formateurs sur le rendu de plan de collection, collection personnelle et cahier de tendances.

4 - Jury professionnel «Création de collection » de prêt-à-porter - grande diffusion.

Présentation d'un projet commercialisable de collection de vêtements, accessoires et textiles en grande série (dossier et 4 à 6 prototypes). Le dossier inclut l'étude de marque, le thème, le plan de collection, des dessins techniques (silhouettes), des visuels de mise en situation, un calcul du coût de fabrication du prototype.

5 - Projet fin d'études « Collection personnelle de vêtements, accessoires prêt-à-porter : créateur (de la conception à la présentation lors d'un défilé)

Présentation et argumentation de la création et la réalisation d'une collection personnelle de vêtements accompagnée d'accessoires : thème, carnets de recherche, dossier de présentation visuelle, échantillons de matières et de tissus, plusieurs prototypes.

6 - Stage obligatoire :

Stage de 1 à 6 mois au sein d'une structure professionnelle du secteur de la mode et rendu d'un rapport de stage soumis à un cahier des charges

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUINON	COMPOSITION DES JURYS	
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Jury professionnel «Création de collection » de prêt-à-porter - grande diffusion. se compose de 75% de professionnels extérieurs spécialisés dans les métiers de la Mode et de 25% d'intervenants au sein de l'établissement. Jury fin d'études « Collection personnelle de vêtements, accessoires prêt-à-porter : créateur » se compose de 60% de professionnels extérieurs spécialisés dans les métiers de la Mode et de 40% d'intervenants au sein de l'établissement.
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2008	X	Il se compose de 40% de membres dépendant de l'organisme et 60% de membres extérieurs professionnels du secteur (30% employeurs - 30% salariés).

Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 février 2016 publié au Journal Officiel du 17 mars 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau II, sous l'intitulé "Créateur(trice) textile" avec effet au 31 décembre 2015, jusqu'au 17 mars 2019.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 22 décembre 2014 publié au Journal Officiel du 31 décembre 2014 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour un an, au niveau II, sous l'intitulé "Styliste option design textile, option modélisme" avec effet au 7 septembre 2014, jusqu'au 31 décembre 2015.

Arrêté du 31 août 2011 publié au Journal Officiel du 7 septembre 2011 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau II, sous l'intitulé "Styliste option design textile, option modélisme" avec effet au 1 décembre 2007, jusqu'au 7 septembre 2014.

Arrêté du 21 décembre 2005 publié au Journal Officiel du 31 janvier 2006 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau III, avec effet au 31 janvier 2006, jusqu'au 31 janvier 2011. (*En vertu de l'arrêté du 31 août 2011, les titulaires de la certification obtenue à compter du 1 décembre 2007 peuvent se prévaloir du niveau II*).

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2005.

Arrêté du 1er août 2003 publié au Journal Officiel du 20 août 2003 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Observations : L'homologation prend effet au 13 janvier 2000 et jusqu'au 31 décembre 2003.

Arrêté du 5 janvier 2000 publié au Journal Officiel du 13 janvier 2000 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Homologation sous l'intitulé 'Styliste designer textile'.

Arrêté du 24 septembre 1994 publié au Journal Officiel du 13 octobre 1994 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Homologation sous l'intitulé 'Styliste, option modéliste, design-textile'.

Pour plus d'informations

Statistiques :

2009 : 28
2010 : 31
2011 : 30
2012 : 24
2013 : 28

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

3, avenue Constant Coquelin 75007 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

55 rue du Cherche Midi 75006 Paris

Historique de la certification :

Ancien libellé de la certification : Styliste option design textile, option modélisme (Fiche RNCP 13079)